

Patrimoine, Société, Développement *Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble*

5 place Sainte-Claire 38000 Grenoble ; 4 quai Mounier 38000 Grenoble ; 04.76.42.54.13 ; 06.80.94.04.26
JPC/IJCD/00-4

Lettre d'information n° 9, mars 2000.

La Justice, la ville, les citoyens

avec l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie

Vendredi 14 avril 2000 : la Justice.

Toute la journée, au Palais de Justice, place Saint-André, à Grenoble (R.V. à 8 h 50).

- 9 h à 11 h 30 : principes, organisation et fonctionnement de la Justice, avec Bernard Azema, Substitut Général du Procureur Général à la Cour d'Appel,
- 11 h 30 à 12 h : visite des salle d'audience et mise en place des acteurs d'un procès,
- 12 à 14 h : repas dans le quartier, pour ceux qui le souhaitent,
- 14 h : audience en chambre correctionnelle, présidée par Bernard Azema,
- 16 h 30 à 17 h 30 : reprise du débat avec Bernard Azema.

Participation aux frais : 30 Francs. **Inscription obligatoire.**

Participation au repas : inscription obligatoire (règlement sur place).

Le Vercors : paysages et hommes

avec le Comité Départemental de l'Alliance Française

Dimanche 21 mai 2000 : Autrans.

- 9 h 30 : rendez-vous parking Paul Mistral, Vasque Olympique. Répartition dans les voitures. départ via Sassenage, Engins, Lans-en-Vercors, par R.N. 531 puis D 106 direction Autrans.
- 10 h 30 : route d'Autrans, 2 km après Lans : présentation du paysage, par J.P. Charre, de l'Institut de Géographie Alpine (Université Joseph Fourier),
- 11 h 15 : visite du village d'Autrans (tremplin, église, exposition "Costumes"), sous la conduite d'un guide du Syndicat d'Initiative,
- 12 h 30 : réception à la Mairie, sous réserve de la présence de Monsieur Jean Faure, Maire d'Autrans, Vice-Président du Conseil général, Vice-Président du Sénat,
- 13 h 15 : repas tiré des sacs
- 14 h : visite de la Société Deva, spécialisée dans la production d'extraits floraux,
- 16 h 30 : la ferme modèle de Martine et François. Possibilité de goûter (paiement sur place).

Retour à Grenoble en fin d'après-midi.

Participation aux frais : 10 Francs par personne, payables au départ.

Patrimoine, Société, Développement

Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

Le Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble, créé en 1965, pour "mettre en valeur le patrimoine du passé", s'opposa à la destruction du bâti ancien dégradé, comme cela fut fait à la Mutualité et faillit l'être à Saint-Laurent. Progressivement, l'attitude de la société face aux "vieux quartiers" évolua. Aujourd'hui, la bataille de l'affirmation de la valeur patrimoniale du bâti ancien est gagnée, mais d'autres menaces apparaissent.

Le centre-ville de Grenoble, comme celui de la plupart des agglomérations, est le grand perdant des mutations contemporaines. Il perd sa population de manière sélective : il perd principalement les familles, garde les personnes âgées et gagne des jeunes. Il perd son activité commerciale de manière également sélective : il perd des commerces répondant aux besoins quotidiens et gagne des commerces destinés à une clientèle extérieure, dont certains amènent de graves risques de nuisances. Il perd son rôle de commandement : il va perdre le pouvoir judiciaire. Il perd sa qualité d'espace rassemblant toutes les fonctions.

Au fur et à mesure qu'il perd ses fonctions, le centre gagne en valeur symbolique. C'est le lieu de la représentation, le lieu où chacun veut voir et être vu. Il devient un enjeu, un enjeu politique, un enjeu dans la gestion de la ville, un enjeu dans la possession de la ville.

L'association s'attache à faire de la valorisation du patrimoine l'une des réponses au déclin du centre-ville et elle a pris en charge, avec les associations de commerçants et d'hôteliers, les grandes questions du moment (réutilisation des bâtiments de Justice).

Elle a complété son appellation par les termes de "Patrimoine, Société, Développement", pour mieux annoncer ses deux objets :

- un territoire, le centre-ville de Grenoble, un espace en déclin,
- un thème, le patrimoine, une valeur qui monte, un facteur d'épanouissement culturel, de cohésion sociale et de développement économique.

La valorisation du patrimoine se fait sur un large espace, dépassant le centre-ville et même le Grand Grenoble. Dans les quartiers péri-centraux, l'association conduit des actions de récolte et retransmission de la mémoire (site Lustucru).

Dans les environs de Grenoble, elle montre pour le patrimoine militaire une attention que matérialise l'attribution d'une casemate, par la commune de Gières, au fort du Mûrier. Elle a conduit la "ronde des forts", faisant visiter, avec les associations et municipalités concernées, les ouvrages de Comboire, du Mûrier, du Saint-Eynard.

Hors de Grenoble, elle participe à de nombreuses actions : valorisation de l'ensemble patrimonial du château de La Combe de Lancey ; promotion de la maison-musée de Louise Morel, à Saint-Ismier ; soutien à d'autres associations, de Roche, de Chatte, de Briançon ; attribution d'un prix à l'association de Sauvegarde de la Chapelle St-Jean-le-Fromental, etc...

Elle travaille en collaboration avec diverses associations : Paysages de France, pour créer un produit pédagogique sur la lecture du paysage, à partir du rocher de Comboire ; la FRAPNA Isère, pour créer un circuit de découverte des relations entre l'homme et l'eau, dans des espaces urbain, péri-urbain et rural.

La collaboration inter-associative est devenue un axe de travail. L'association échange ses envois avec une centaine de structures. Elle a lancé, en 1995, le mouvement de rassemblement des associations patrimoniales de l'Isère. Elle participe à la vie de Patrimoine Rhônalpin, l'association régionale. Elle a contribué à créer une Fédération inter-régionale des acteurs de la valorisation du patrimoine militaire montagnard. Elle représente l'une des grandes structures défendant et animant le patrimoine de notre pays, la Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux.

Si ce n'est déjà fait, rejoignez-nous !

Cotisation : 80 F., 40 F. ou 20 F. (première année d'adhésion).